

BILAN - ACTIF

SAS A2P

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

ACTIF	Valeurs nettes au 31/07/24	Valeurs nettes au 31/07/23	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	12 353	4 778	7 575	159
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	24 330	20 822	3 508	17
Autres immobilisations corporelles	41 992	41 674	318	1
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	2 940	2 940		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 233	1 233		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	82 848	71 447	11 401	16
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	127 739	97 673	30 066	31
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 739	2 340	3 399	145
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	1 171 737	1 012 774	158 963	16
Autres (3)	22 527	21 588	939	4
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	400 000		400 000	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	691 191	1 177 213	-486 022	-41
Charges constatées d'avance(3)	26 927	21 020	5 906	28
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 445 860	2 332 609	113 252	5
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	2 528 708	2 404 056	124 652	5

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SAS A2P

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

PASSIF	Valeurs au 31/07/24	Valeurs au 31/07/23	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 100 500)	100 500	100 500		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	10 050	10 050		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	699 092	647 290	51 802	8
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	118 703	171 802	-53 099	-31
SITUATION NETTE	928 346	929 642	-1 297	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	928 346	929 642	-1 297	
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	42 000		42 000	
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	252 574	345 097	-92 523	-27
Dettes fiscales et sociales	550 217	475 567	74 650	16
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	69 301	80 459	-11 158	-14
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	686 270	573 291	112 980	20
TOTAL DETTES	1 600 363	1 474 414	125 949	9
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	2 528 708	2 404 056	124 652	5

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 600 363

1 474 414

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2024 dont le total est de 2 528 708,02 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 118 703,40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2023 au 31/07/2024.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 20 ans ans
- Installations techniques	5 à 10 ans ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans ans
- Matériels et outillages	5 à 10 ans ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans ans
- Matériel de bureau	5 à 10 ans ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

- Mobilier

6 à 10 ans ans